title : Notice sur *Le Mariage forcé* de Molière.

creator : Auguste Vitu.

copyeditor : Floria Benamer (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere\_mariage-force-ed-vitu/

source : Molière, *Le Mariage forcé*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891.

created : 1891

language : fre

$I$ *Le Mariage forcé* est la seconde des comédies-ballets que Molière ait dû improviser pour les fêtes de la cour. C’est sous cette forme qu’elle parut d’abord, officiellement qualifiée de « Ballet du roi ». Elle était alors divisée en trois et coupée par des entrées de danseurs, de masques et de chanteurs. Elle fut donnée pour la première fois le 29 janvier 1664, au palais du Louvre, dans l’appartement de la Reine Mère, faisant suite à la salle des gardes, et qu’occupe aujourd’hui le Musée des antiques, au-dessous de la galerie d’Apollon. On la recommença au même lieu le jeudi 31, le lundi 4 février, et le samedi 9 chez Madame, au Palais-Royal. Le roi lui-même y figurait sous l’habit d’un Egyptien, en compagnie $II$ du marquis de Villeroy et du marquis de Rassan, sans compter les danseurs de profession.

Il ne paraît pas que cette noble interprétation ait beaucoup servi au succès de la pièce, qu’elle éclipsa plutôt. Le gazetier Loret, qui avait eu l’honneur d’y assister, s’en explique avec une réserve voisine de la sévérité (Lettre du 2 février 1664) :

Mais ce que je dy du balet

Ne vaut pas un coup de sifflet,

Ou du moins ce n’est pas grand chose.

Je ne dy rien des huit entrées,

Qui méritent d’être admirées,

Où princes et grands de la cour,

Et notre Roi, digne d’amour,

En comblant nos cœurs d’allégresse

Font éclater leur noble adresse.

J’obmets les deux Egyptiennes,

Ou, si Ton veut, bohémiennes,

Qui jouèrent audit balet

Admirablement leur rôlet,

Et parurent assez charmantes

Avec leurs atours et leurs mantes.

De la Du Parc rien je ne dis,

Qui rendoit les gens ébaudis

Par ses apas, par sa prestance,

Et par ses beaux pas et sa dance.

Enfin je ne décide rien

De ce balet, qui me plut bien.

Cette pièce assez singulière

Est un impromptu de Molière.

*Le Mariage forcé* fut donné pour la première $III$ fois au public sur le théâtre du Palais-Royal, le vendredi 15 janvier 1664, avec le ballet et ses ornements, lesquels revenaient fort cher. Une note du registre de La Grange donne le détail des frais journaliers, à savoir : frais ordinaires, 5o livres ; extraordinaires, 3 l. ; soldats, 12 l. ; feux et chandelles, 6 l. ; 12 violons, 36 l. ; ritournel et clavecin, 7 l. ; danseurs, 45 l. ; musique, 5 l. ; Crosnier, 3 l. ; total 167 livres. A quoi il faut ajouter d’autres frais une fois faits, savoir : 121 l. 15 s. pour bas de soie, 30 l. pour le vin des répétitions (détail caractéristique), 45 l. pour escarpins, 330 l. pour les habits, 550 l. pour M. de Beauchamp, maître de ballet. Les six premières représentations, comprenant les jours gras, furent généralement fructueuses, et s’élevèrent jusqu’à 1509 l. le 17 février ; mais, à partir du mardi gras, les premiers jours de carême les virent tomber jusqu’à 200 l., et la pièce disparut de l’affiche dès le 16 mars, après la treizième représentation, exactement le chiffre fatidique qui avait marqué la chute de *Dom Garcie*. Elle reparut encore une fois à Versailles, le mardi 13 mai 1664, septième journée des fêtes données aux reines, et connues sous le titre collectif de Plaisirs de l’île enchantée ; et ce fut tout. Mais, plus heureux que le Prince Jaloux, Sganarelle ressuscita quelques années plus tard ; la reprise, qui eut lieu le 24 février 1668, obtint dix représentations consécutives, et, depuis ce $IV$ temps-là, la pièce est demeurée au répertoire courant. De nos jours, c’est une des pièces de Molière qui reparaissent le plus souvent sur l’affiche de la Comédie-Française comme lever de rideau.

Sous le titre du *Mariage forcé*, Molière a groupé une série de scènes extrêmement comiques ; deux d’entre elles, qui exposent à la risée publique les doctrines aristotéliques avec le docteur Pancrace, et les doctrines pyrrhoniènnes avec le docteur Marphurius, sont comme la revanche du génie et du bon sens sur les systèmes erronés d’une prétendue science philosophique, dont elles démontrent le néant et l’absurdité. A ce titre, elles appartiennent à l’histoire de la philosophie ; « se moquer de la philosophie, a dit Pascal, c’est encore philosopher ». Il est juste d’ajouter que la matière en a été fournie à Molière par le troisième livre de *Pantagruel*, comme on s’en peut assurer en relisant, ce qui est toujours un plaisir, les chapitres IX, XIII, XIV, XXXI et XXXVI de cette épopée géniale, animés par les caricatures grandioses de Panurge, d’Epistémon, de la Sybille, de Raminagrobis, de Rondibilis et de Trouillogan. Je renvoie aux notes placées à la fin du présent volume les rapprochements précis entre le texte de Molière et celui de Rabelais.

Quant à la donnée même de la pièce, elle appartient sans conteste à notre grand poète comique ; du moins, je ne lui connais aucun antécédent, ni dans $V$ notre ancien théâtre français, ni dans les canevas italiens : car je ne puis m’arrêter à *L’Arlequin faux brave*, allégué par Cailhava, et dont il ne subsiste aucune trace. Il est vrai que les anecdotiers, gens d’imagination fertile, ont indiqué dès le dix-huitième siècle, par des sous-entendus mystérieux dont ils ont peu à peu développé le prétendu secret, l’analogie que présente la situation du bonhomme Sganarelle, contraint par le duelliste Alcidas d’épouser sa saur Dorimène, avec le brillant chevalier de Grammont, mis en demeure par MM. Hamilton de réparer ses torts plus ou moins sérieux envers leur aimable saur. On connaît l’historiette. Le comte de Grammont, quittant Londres, courait à franc étrier sur la route de Douvres ; il y fut rejoint par les deux frères, qui lui crièrent du plus loin qu’ils l’aperçurent : « Monsieur de Grammont, n’avez-vous rien oublié à Londres ? — Pardonnez-moi, répondit-il, j’ai oublié d’épouser mademoiselle votre sœur, et je retourne à Londres avec vous pour y finir cette affaire. » La fausseté de cette anecdote a été solidement démontrée par M. de Lescure, dans sa récente édition des *Mémoires de Grammont* ; mais, en dehors de toute controverse, deux dates suffisent pour rompre tout lien entre le mariage de Grammont et celui de Sganarelle : c’est que la comédie fut représentée au mois de janvier 1664, tandis que le mariage de M. de Grammont avec miss Hamilton ne $VI$ fut célébré qu’en 1668, Il est bien clair que Molière n’a pu s’en inspirer quatre ans d’avance, et l’on peut conjecturer, en toute vraisemblance, que c’est au contraire *Le Mariage forcé* qui a servi de modèle à l’an a fabriqué par les anecdotiers du dix-huitième siècle.

Le Ballet du roi, que nous publions ci-après, pages 51 à 57, peut être considéré comme le scénario de la comédie. Celle-ci en diffère cependant par quelques développements et par l’addition du personnage d’Alcidas, le frère de Dorimène.

Voici quelle fut la distribution des rôles de la comédie et du ballet :

|  |  |
| --- | --- |
| Sganarelle. | Molière. |
| Géronimo | La Thorillière. |
| Alcantor. | Béjard. |
| Lycaste. | La Grange. |
| Alcidas. | …. |
| Pancrace. | Brécourt. |
| Marphurius. | Du Croisy. |
| Dorimène. | Mme Du Parc. |
| 1re Egyptienne. | Mme Béjard. |
| 2e Egyptienne. | Mme De Brie. |

Molière, qui continuait à s’identifier au théâtre avec le caractère de Sganarelle, jouait celui-ci sous un habit ainsi décrit dans l’inventaire de 1673 (Eudore Soulié, page 276) : haut-de-chausse et manteau de couleur d’olive doublé de vert, garni de boutons violets et argent faux, et un jupon de satin à $VII$ fleurs d’aurore, garni de pareils boutons faux, et la ceinture.

La première édition du *Mariage forcé* fut donnée en 1668, à Paris, par Jean Ribou, in-12 de 2 feuillets pour le titre et l’extrait du privilège, et 91 pages, sans dédicace ni préface.

Le privilège est daté du 20 février 1668, et l’achevé d’imprimer du 9 mars. La comédie ne fut donc imprimée que quatre ans après *La Princesse d’Elide*, qui parut en 1664, mais les vers du ballet avaient été imprimés dès 1664, chez Robert Ballard, in-4° de 12 pages.

L’édition originale du *Mariage forcé*, qui atteint un très haut prix dans les ventes, offre cette particularité qu’elle est incomplète : il y manque une notable partie de la scène de Pancrace, qui en est cependant la plus saillante et la plus irrésistiblement comique ; nous l’avons rétablie dans nos notes, d’après l’édition de 1682.